



Référentiels d'activités et de compétences d'agent de surveillance renforcée site sensible

Article L6113-1 [En savoir plus sur cet article...](#) Créé par [LOI n°2018-771 du 5 septembre 2018 - art. 31 \(V\)](#)

« Les certifications professionnelles enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles permettent une validation des compétences et des connaissances acquises nécessaires à l'exercice d'activités professionnelles. Elles sont définies notamment par un **référentiel d'activités** qui décrit les situations de travail et les activités exercées, les métiers ou emplois visés, un **référentiel de compétences** qui identifie les compétences et les connaissances, y compris transversales, qui en découlent et un **référentiel d'évaluation** qui définit les critères et les modalités d'évaluation des acquis. »

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Préparation d'une mission de surveillance et d'intervention sur site sensible</p>	<p>Préparer l'intervention sur site sensible (préparation tactique).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre en compte les spécificités liées à la surveillance d'un site sensible. - Apprécier la sensibilité d'une zone sensible. - Travailler en mode dégradé (<i>s'agissant notamment des moyens de communication</i>). - Se positionner et intervenir en équipe. - Restituer les différentes formations (<i>ligne, colonne, essaim</i>) ; - Définir la notion de diversion ; - Appliquer la procédure de levée de doute ; - Utiliser les mesures de contrôle d'accès et de zones spécifiques aux sites sensibles. 	<p style="text-align: center;">Mise en situation professionnelle</p> <p>Pour l'évaluation d'un « agent de protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p> <p style="text-align: center;">QROC</p> <p style="text-align: center;">(Questions à réponses ouvertes et courtes)</p>	<p>Les mises en situation professionnelle sont soit réelles soit reconstituées. Elles peuvent être réalisées en salle (travail sur tableau à partir d'une situation décrite, en simulation en salle ou sur terrain dans les installations)</p> <p>Lors de mises en situation professionnelle, les différentes actions liées à la préparation à l'intervention sur une installation sensible sont restituées</p> <p>Lors des mises en situation professionnelle, les procédures et le vocabulaire associé sont restitués.</p> <p>Les techniques ainsi que les conduites à tenir en cas de situation dégradée sont décrites.</p> <p>Lors des QROC, une note supérieure à 14/20 doit être obtenue. En fonction, certaines questions (notamment celles liées au cadre légal ou relatives à la sécurité) peuvent être éliminatoires.</p>

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Gestion d'une mission de surveillance et d'intervention sur site sensible	<p>Gérer un incident dans une zone sensible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pénétrer dans un local ; - Gérer les ouvertures ; - Travailler en équipe ; - Rechercher un ou plusieurs individus ; - Approcher un objectif ; - Sécuriser une zone ; - Gérer un colis piégé ; - Gérer une intrusion ; - Effectuer un report de tir ; - Se coordonner avec les pompiers et les forces de l'ordre. 	<p style="text-align: center;">Mise en situation professionnelle</p> <p>Pour l'évaluation d'un « agent dde protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p> <p style="text-align: center;">QROC (Questions à réponses ouvertes et courtes)</p>	<p>Les mises en situation professionnelle sont soit réelles soit reconstituées. Elles peuvent être réalisées en salle (travail sur tableau à partir d'une situation décrite, en simulation en salle ou sur terrain dans les installations)</p> <p>Lors de mises en situation professionnelle, les différentes actions liées à la préparation à l'intervention sur une installation sensible sont restituées</p> <p>Lors des mises en situation professionnelle, les procédures et le vocabulaire associé sont restitués.</p> <p>Les techniques ainsi que les conduites à tenir en cas de situation dégradée sont décrites.</p> <p>Lors des QROC, une note supérieure à 14/20 doit être obtenue. En fonction, certaines questions (notamment celles liées au cadre légal ou relatives à la sécurité) peuvent être éliminatoires.</p>

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
<p>Disposer de son équipement et en assurer l'entretien et le stockage en application de la réglementation relative à l'armement et aux sites sensibles</p>	<p>Réaliser son activité conformément aux lois et textes en vigueur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Savoir restituer les différentes catégories d'armes et les conditions générales de leur acquisition et détention. - Mettre en œuvre les dispositions du livre VI du code de la sécurité intérieure relatives à l'armement des agents de surveillance armée sur sites sensibles. - Identifier et restituer les principes d'absolue nécessité et les conditions d'application de la légitime défense dans le cadre de l'autorisation du port d'armes. - Etre en capacité de différencier les autres cadres réglementaires d'utilisation des armes et identifier les situations de mise en œuvre <p>Décrire et expliquer les armements de dotation</p> <ul style="list-style-type: none"> - Démontrer et expliquer le fonctionnement et les caractéristiques des armes, leur entretien et leurs effets. - Démontrer et expliquer des caractéristiques techniques des armes de poing et d'épaule des catégories A et B - Mettre en œuvre les règles générales de sécurité (RGS). - Se protéger physiquement au moyen d'un gilet pare-balles et protéger autrui. - Mettre en œuvre les procédures et les configurations de stockage, de traçabilité et les procédures de transport pendant et en dehors de l'exécution de la mission <p>Appliquer les procédures et les règles de sécurité dans les installations et les zones sensibles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les principes régissant la protection d'un site sensible. - Identifier les types de menaces pesant sur les sites sensibles. 	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Pur l'évaluation d'un « agent dde protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p> <p style="text-align: center;">QROC (Questions à réponses ouvertes et courtes)</p>	<p>L'ensemble des catégories A, B, C et D est restitué ainsi que les procédures d'acquisition et les conditions de détention</p> <p>Le dispositif armé mis en œuvre sur un site ou une installation d'un opérateur est expliqué</p> <p>Les conditions de justification de la légitime défense sont identifiées lors de la présentation d'un cas concret.</p> <p>Les différences dans le cadre d'emploi des armes entre les forces de sécurité intérieures et la sécurité privée sont citées et décrites</p> <p>Les différentes pièces d'une arme sont identifiées et son fonctionnement est expliqué</p> <p>Les effets et les caractéristiques d'un tir par arme à feu sont analysés dans une simulation</p> <p>Les règles générales de sécurité sont citées Les EPI (équipements de protection individuelle) et leur mise en œuvre sont cités et expliqués</p> <p>La réglementation relative à la conservation, au stockage et au transport des armes et des munitions est citée et un cas concret est expliqué</p> <p>Les différentes catégories de sites sensibles et leur réglementation associée est restituée dans une mise en situation utilisant un type de menace.</p>

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCES		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Mettre en œuvre les techniques de défenses et d'interpellation	<p>Mettre en œuvre les Principe Généraux de Sécurité et d'Action.</p> <p>Appliquer les techniques de défense et d'interpellation à mains nues.</p> <p>Savoir mettre en œuvre les différentes techniques (par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des coups frappés. - Les moyens de défense et de dégagement sur saisies, - Les techniques d'amenées au sol et les moyens de contrainte, - Les techniques de menottage, - L'organisation défensive au sol. <p>Utiliser l'armement intermédiaire type bâton (BTD et BPPL).</p> <p>Savoir effectuer avec une matraque de type bâton (par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les techniques de garde, - Les déplacements, - Les frappes, - Le contrôle. <p>Utiliser les générateurs d'aérosols incapacitants ou lacrymogènes relevant de la catégorie B.</p> <p>Savoir effectuer avec les aérosols incapacitants (par exemple) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les manipulations - Les protections - Les orientations - Les décontaminations 	<p style="text-align: center;">Mise en situation professionnelle</p> <p>Pour l'évaluation d'un « agent de protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p> <p style="text-align: center;">QROC</p> <p>(Questions à réponses ouvertes et courtes)</p>	<p>Lors d'une mise en situation, les différentes techniques et leur mise en action sont utilisées et restituées. La non-application des principes généraux de sécurité et d'action est éliminatoire (cadre légal d'emploi notamment légitime défense, proportionnalité de la réponse à une attaque...)</p> <p>Les types de matériels sont cités ainsi que leur procédure de mise en œuvre et les gestes associés</p> <p>Lors des QROC, une note supérieure à 14/20 doit être obtenue. En fonction, certaines questions (notamment celles liées au cadre légal ou relatives à la sécurité) peuvent être éliminatoires.</p>

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCE		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Mettre en œuvre du matériel individuel de surveillance et de protection de site sensibles	<p>Mettre en œuvre les armes et le matériel individuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utiliser le matériel en dotation individuelle et collective. - Appliquer les procédures d'emploi du puit balistique ; - Retirer une cartouche chargée ; - Effectuer un rechargement d'urgence et tactique. - Résoudre un incident de tir. - Maintenir la capacité de ses équipements. - Utiliser une lampe tactique pour réaliser un tir de riposte <p>Mettre en œuvre les gestes et attitudes appropriés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appliquer les déplacements avec une arme en milieu professionnel. - Restituer les cinq attitudes élémentaires et la chronologie du tir. - Décrire les différentes zones létales. - Appliquer les différentes positions de tir. - Expliquer les fondamentaux du tir opérationnel. 	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Pour l'évaluation d'un « agent dde protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p> <p style="text-align: center;">QROC (Questions à réponses ouvertes et courtes)</p> <p style="text-align: center;">Séances de TIR</p>	<p>Les armes de dotation de dotation individuelle et collective sont utilisées. Les procédures de sécurité sont restituées Les manipulations techniques sont effectuées Les différentes phases du tir associées des incidents sont restituées lors de mises en situation</p> <p>Les gestes, attitudes et position relatifs au tir sont identifiés.</p> <p style="text-align: center;">Séances de TIR :</p> <p>Le module pratique arme de poing et armes d'épaule est sanctionné par une habilitation. Il s'agit d'un parcours de tir durant lequel le participant doit réaliser une succession de gestes techniques en respectant les Règles Générales de Sécurité et obtenir un résultat minimum de 80% d'impacts sur les cibles (CNT5). Le <i>parcours</i> est réalisé seul sans notion de temps.</p>

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCE		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Exercer une mission de surveillance sur site sensibles	<p>Utiliser son arme dans le strict respect de la gradation de l'emploi de la force.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prévenir les situations à risques. - Travailler en binôme et en équipe. - Mettre en œuvre toutes les phases préalables de communication et d'avertissement avant l'intervention. - Définir l'utilisation des différentes catégories d'armes autorisées dans le cadre de l'intervention graduée <p>Alerter et agir en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en œuvre les procédures d'alerte. - Mettre en place les mesures de sécurité. - Travailler en coordination avec les services publics. - Réagir immédiatement dans le respect du cadre légal de la légitime défense. <p>Adapter les procédures en prenant en compte son environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Gérer un incident avec le recours aux armes. - Maîtriser l'emploi des différentes catégories d'armes autorisées dans différentes situations. - Adapter la réaction à la menace, en fonction du lieu, des horaires, des agressions, de l'équipe en activité et des catégories d'armes portées. - Maîtriser les techniques d'inspection visuelle des bagages à main et de palpation avec une arme à la ceinture. <p>Gérer les conséquences liées à l'utilisation de l'arme.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connaître les mesures à prendre après l'utilisation de l'arme. - Rendre compte de l'utilisation de son arme et de la situation. - Réagir après un accident survenu au cours de l'utilisation d'une arme et d'un tir. <p>Prendre en compte et gérer le stress.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prendre conscience de l'usage d'une arme et les conséquences d'ouverture du feu. - Connaître les composantes du stress et les moyens de sa gestion, notamment en cas de port d'une arme de poing. - Prévenir le risque post traumatique. - Connaître les composantes du stress, sa gestion et notamment des troubles post-traumatiques. 	<p style="text-align: center;">Mise en situation professionnelle</p> <p>Pour l'évaluation d'un « agent de protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p> <p style="text-align: center;">QROC (Questions à réponses ouvertes et courtes)</p>	<p>Les mesures de prévention des risques sont citées et décrites</p> <p>Lors de mise en situation professionnelle, les procédures adaptées sont mises en œuvre et décrites.</p> <p>Les différentes procédures de gestion des crises sont identifiées et situées dans un contexte professionnel. Les conditions d'emploi de la force et des armes sont citées.</p> <p>Les méthodes de contrôle des bagages et les palpations de sécurité sont décrites</p> <p>Lors d'une mise en situation professionnelle, les procédures à mettre en œuvre après l'utilisation d'une arme sont restituées.</p> <p>L'ensemble des actions relatives à la gestion du stress est identifié.</p>

REFERENTIELS

REFERENTIEL DE COMPETENCE		REFERENTIEL DE CERTIFICATION	
ACTIVITES	COMPETENCES <i>(et connaissances indispensables à la réalisation de l'activité)</i>	MODALITES D'EVALUATION	CRITERES D'EVALUATION
Mettre en œuvre du secourisme tactique sur un site sensible	<p>Identifier le danger et réagir en conséquences.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Se protéger, protéger les autres et éviter les victimes supplémentaires ; - Faire cesser le feu ou s'éloigner du danger ; - Établir les priorités ; - Effectuer une évaluation de la scène et établir un triage - Effectuer un compte rendu. - Appliquer les protocoles face à une situation de secourisme tactique d'urgence en environnement hostile. - Mettre en œuvre la méthodologie en situation non sécurisée. 	<p>Mise en situation professionnelle</p> <p>Pour l'évaluation d'un « agent de protection site sensible », les fiches d'évaluation de MSP permettent de réaliser une évaluation formative des actions spécifiquement attendues et réalisées par le ou les agents d'intervention en protection physique (conduite à tenir et gestes et comportements attendus en fonction du thème traité), ainsi que de l'action en général et permettre de valider l'atteinte des objectifs de formation pour chaque participant.</p>	<p>Lors de mises en situation professionnelle, l'ensemble des gestes et procédures relatives au secourisme tactique sont restituées.</p> <p>En parallèle, sur des questionnements directs, des phases techniques sont décrites.</p> <p>La non application des principes généraux de sécurité est éliminatoire (mise en danger de soi ou d'autrui, .)</p>
	<p>Spécifier les blessures en secourisme tactique et mettre en œuvre les gestes appropriés en secourisme tactique.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les blessures spécifiques et la présence d'une détresse vitale. - Mettre en œuvre les gestes salvateurs avec ou sans matériels adaptés à la détresse vitale (<i>détresse respiratoire, hémorragie</i>) ; - Prendre en charge une victime atteinte d'un traumatisme (<i>plaie par arme blanche ou à feu, explosion, brulure, fracture...</i>). - Effectuer les gestes conformes en milieu hostile ; - Mettre en œuvre les techniques d'extraction 		